

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX OLYMPIQUES

PARIS, 229, Rue Saint-Etienne

Civitas — Fortius — Altius

Rue Saint-Etienne, 229, PARIS

PROGRAMME DES JEUX OLYMPIQUES DE 1896 ATHÈNES

du 15 AVRIL 1896. — (14 jours) avril. Jour grec.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

S. A. R. Monseigneur le Prince Royal, duc de Sparte.

A. — SPORTS ATHLÉTIQUES

Concours à pied : 100 mètres, 400 mètres, 800 mètres et 1,500 mètres plats, 100 mètres hautes. — Les règlements seront ceux de l'Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques.

Concours : Saute en longueur et en hauteur (running long et high jump) ; Saute à la perche (pole vault) ; Lancement du poids (putting the weight) et du disque. — Les règlements seront ceux de l'Amateur Athletic Association d'Angleterre.

Concours à pied, duc de Marathon, sur la distance de 48 kilomètres, de Marathon à Athènes, pour la coupe offerte par M. Michel Lévy, membre de l'Institut de France.

B. — GYMNASTIQUE

Exercices individuels : Corde lisse en traction de bras. — Révétements divers à la barre fixe. — Mouvements aux anneaux. — Barres parallèles profondes. — Saute au cheval. — Travail des poids.

Mouvements d'ensemble : (Les Sociétés ne pourront présenter d'équipes inférieures à 10 gymnastes).

C. — ESCRIME ET LUTTE

Attaque de Sabre, sabre et épée : Amateurs ; Professeurs civile et militaire. — Un règlement spécial a été élaboré par la Société d'encouragement de l'Escrime (Paris).

Lutte : romaine et grecque.

D. — TIR

Par suite d'une difficulté imprévue, le programme de Tir ne pourra être publié qu'un peu plus tard.

E. — SPORTS NAUTIQUES

Yachting : Course à la voile. — L'Union des Yachts Français a élaboré un règlement spécial.

Aviron : Un premier : 2,000 mètres, sans virage, skiff. Deux rameurs de couple, sans virage, yoles et catiniers. Quatre rameurs de couple, sans virage, yoles.

Une course spéciale sera organisée pour les équipages des scullers.

Les règlements seront ceux du Rowing Club d'Angleterre.

Jeux : Vitesse : 100 mètres. Fond et vitesse : 300 mètres.

Fond : 1,000 mètres.

Jeu de water-polo.

F. — VÉLOCIPÉDIS

Vitesse : 2,000 mètres, sur piste, sans entraîneurs, 10,000 mètres sur piste, sans entraîneurs.

Fond : 100 kilomètres sur piste avec entraîneurs.

Course de 12 heures sur piste, avec entraîneurs.

Les règlements seront ceux de l'International Cyclist's Association.

G. — ÉQUITATION

Concours d'équitation : reprise de manège, avec et sans obstacles, saut d'obstacles, voltige, haute école. (Il ne sera tenu compte que de l'aptitude du cavalier et non de la valeur du cheval.)

H. — JEUX ATHLÉTIQUES

Lawn tennis : Simple, Double.

Criquet : Les règlements seront ceux de la All England Lawn Tennis Association et du Marylebone Cricket Club.

Fait à Athènes, le 12/24 novembre 1894.

Colonel MARO;
EUGÈNE ROUGIER, député, ancien ministre;
A.-D. ROYER, chef d'école de cavalerie;
BERNARD, maire de Paris,
vice-président du Comité helvète.
PAUL BÉGIN, trésorier.
ALBERTINE HERBET, GEORGES M. MELAS, secrétaire.

APPROUVÉ :

D. BÉRENGER, président du Comité International.
BARON PRINCE DE COCCEBERTI, secrétaire général.
A. CALLOT, trésorier.

Photo représentant la 1^{re} page du Bulletin N° 3 (janvier 1895) du C. I. O. Ce bulletin était édité A l'époque par le baron P. de Coubertin, alors secrétaire général. (L'original du premier Bulletin du C. I. O. daté de 1894 se trouve au Musée olympique, à Lausanne.) (Cliché obligeamment mis A disposition par le D^r Messerli.)